



FAREMO UTIERS

MAGAZINE MUNICIPAL OCTOBRE 2022 | N°21



« L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur. » (Albert Camus)

P.11

SCOLAIRE

P.13

FLEURISSEMENT

P.16

SOCIAL

Mairie de Faremoutiers
Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers
Tél. 01 64 04 20 04
www.faremoutiers.org
 Nicolas Caux



Nicolas Caux
Maire de Faremoutiers

Chères Faremontaises, chers Faremontais,

Ce début d'automne est l'occasion pour nous de faire le bilan de l'été qui a vu se concrétiser certains de nos projets :

- Notre église Saint-Sulpice a réouvert ses portes en juillet après divers travaux de remise en état.
- La gare routière au collège Louise Michel est opérationnelle depuis la rentrée.
- Le pumptrack (circuit tout-terrain fermé) situé derrière la salle polyvalente propose une nouvelle activité ludique à nos jeunes Faremontais.

La reprise des activités festives et la rentrée associative étaient très attendues, nous avons besoin de retrouver le plaisir d'être ensemble, de partager et d'échanger.

Des activités aux couleurs automnales et hivernales rythmeront cette fin d'année pleine de surprises.

Profitez de l'automne pour faire de belles balades en forêt.

Bonne lecture.



FAREMOUTIERS

MAGAZINE MUNICIPAL

Nombre d'exemplaires : 1400

Directeur de la publication : Nicolas Caux

Rédaction : Célia Dubos

Crédits photos : Archives mairie, Adobe Stock, Pixabay et XP photo

Impression : Imprimerie Beaudoin à Coulommiers



P.4
Diaporama



P.8
Actualités



P.11
Scolaire



P.12
Travaux



P.13
Fleurissement



P.14
Urbanisme



P.15
Associations



P.16
Social



P.17
Fêtes / Cérémonies



P.18
Culture & Patrimoine



P.19
Nos projets



17 AVRIL 2022

Chasse aux œufs de Pâques dans la cour de l'école maternelle.

Divers jeux de table étaient proposés aux enfants.

Tous ont été récompensés par des œufs en chocolat et un ticket de tombola pour tenter de gagner un des lots proposés (gros œuf en chocolat, coloriages...).

23 AVRIL 2022

Célébration du centenaire du monument aux Morts érigé par Paul Niclausse.

Plus d'informations en page 18





7 MAI 2022

Retraite aux flambeaux.

Défilé en musique dans la commune avec spectacle de jonglage lumineux.

L'illusion de motifs suspendus et de personnages de dessins animés dans les airs absolument sublimes.



8 MAI 2022

77ème commémoration du 8 mai 1945 suivie en début d'après-midi de l'élection de la Rosière en salle des mariages à la mairie.

Toutes nos félicitations à la jeune Louise Dessaux élue par tirage au sort « Rosière de Faremoutiers 2022 ».

17 JUIN 2022

Fête de la musique sur la place du Général de Gaulle.

Nombreux groupes durant cette soirée : CO2, EatLife, Oups, Mariam & Abba ainsi que Live One.

Une ambiance festive et gustative qui a bien animé le centre-ville.





18 JUIN 2022

Commemoration du 82ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle.

27 AOÛT 2022

5ème édition du Run Color Tour.

Près de 500 coureurs et marcheurs ont parcouru les 5 km d'obstacles et de poudre de couleurs avec un plaisir renouvelé chaque année.



3 SEPTEMBRE 2022

Forum des associations suivi d'une soirée en plein air animée par un DJ en attendant le feu d'artifice.



Rétrospective groupe scolaire Simone Veil



19 MAI 2022

Remise de 52 permis vélo aux élèves de CM2 par la Police Municipale de Faremoutiers.

La directrice, Madame Lara-Mira, les enseignants et Madame Povie, 1ère adjointe déléguée aux affaires scolaires, étaient présents.

Tous ont reçu leur diplôme ainsi que des récompenses offertes par plusieurs commerçants de la commune et par le Conseil Départemental.



11 JUIN 2022

Kermesse de l'école.

Les membres de l'association de parents d'élèves ALPE ont proposé plusieurs stands pour les enfants (maquillage, chamboule-tout, overtrack...).

Une tombola était également organisée sur place.



Exposition de dessins réalisée par les enfants du groupe scolaire.



28 JUIN 2022

Monsieur le Maire a distribué les dictionnaires aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6ème. Madame Povie, 1ère adjointe, Madame Lara- Mira et leurs enseignants étaient présents.

La municipalité les félicite pour leur travail tout au long de leur scolarité et les encourage pour leur entrée dans le niveau secondaire.



L'implantation des œuvres écologiques

Depuis le mois de mars 2022, Adeline Brossart, conteuse d'art et les élèves du groupe scolaire Simone Veil ont créé collectivement des œuvres à caractère écologique : 7 hôtels à insectes et 3 totems composés de nichoirs et de mangeoires.

Pour rappel, ces éléments ont été réalisés à partir d'objets de récupération et de peintures naturelles.

Les éléments ont été installés début juillet 2022 dans les lieux principaux de la commune : à la mairie, à l'école, aux Bordes, aux entrées de ville et aux salles...

Un grand merci à Adeline Brossart et aux enfants pour ces réalisations.



Faremoutiers aime les abeilles



Une ruche a été installée mi-juin dans la commune. Nous accueillons environ 30 000 abeilles Buckfast dites aussi Frère Adam.

Point d'histoire : C'est une abeille hybride, le produit d'un croisement d'abeilles mellifères (abeilles italiennes et mâles d'abeilles noires), réalisé par le Frère Adam (1898-1996) à l'abbaye de Buckfast en Angleterre.

Venez les découvrir derrière la mairie à côté de notre hôtel à insectes.



Opération compost

Depuis le 27 septembre, l'école primaire a été équipée d'un composteur collectif. Il est installé au plus proche de la cantine scolaire, ce qui permet de vider facilement les déchets collectés après les repas. Le compost alimentera les deux potagers de l'école.

Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne est intervenu auprès des enfants et des enseignants afin de les sensibiliser et de les former à cette pratique.

L'installation d'un composteur en milieu scolaire permet de mobiliser les élèves autour d'un projet collectif au cœur de l'école, mais aussi de les responsabiliser pour qu'ils portent un autre regard sur leur consommation et le devenir de leurs déchets.





Office National des Forêts

Vente de bois

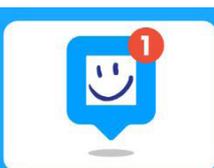
Contrat entre l'Office National des Forêts et les particuliers.

L'ONF met à disposition des particuliers une parcelle de bois dans la forêt de Malvoisine. Vous avez la possibilité de venir couper vous-même votre bois de chauffage sur pied. Attention : prévoir ses équipements de sécurité et les outils nécessaires à la découpe. 30 stères maximum par an, 15 € en moyenne par stère (prix pouvant varier en fonction de la difficulté de coupe).

Contact : Monsieur Leseurre

Téléphone : 06 03 42 97 08

Mail : jonathan.leseurre@onf.fr



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris** .

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Recensement 2023

Nous vous informons que le recensement de la population aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février dans les maisons individuelles et appartements de la commune.

Cette action conjointe de l'INSEE et des Mairies est l'occasion de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population dans sa diversité et son évolution. Chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge est concernée par cette enquête.

Processus :

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs accès de connexion au site le-recensement-et-moi.fr.

Il est possible de répondre au questionnaire directement en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, les agents recenseurs vous distribueront des questionnaires papier puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE qui les transforme en statistiques.



L'ouverture d'un nouveau commerce

Début juillet, la commune a vu l'arrivée d'un nouveau commerce. En effet, la pâtisserie Les délices de Mumu a ouvert ses portes. Venez y découvrir les nombreuses pâtisseries individuelles et événementielles ainsi que la partie snacking.

Les délices de Mumu, 38 rue des Ormes

01 64 03 40 33

Des économies d'énergie au niveau communal

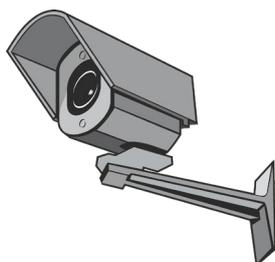
Dans une démarche écologique et économique, la municipalité a pris la décision de revoir son mode de gestion et de consommation d'électricité et de gaz sur l'ensemble de la commune.

Ainsi, l'éclairage public sera désormais éteint de minuit à 5h du matin, sauf sur les principaux axes routiers (RD20, RD25, RD216).

De plus, la température des chauffages sera réglée à 19° dans tous les bâtiments publics. La maison de santé n'est pas concernée.



Mise en place de nouvelles caméras de vidéoprotection



Afin de développer notre réseau de vidéoprotection, la municipalité a investi dans 3 nouvelles caméras. Elles ont été installées dans plusieurs carrefours :

- boulevard Lambert du Mée
- boulevard Louis Durand
- rue du 27 août
- place des Fêtes
- rue des Ormes
- rue de Paris
- rue Robert Martin

Application de la zone bleue en centre-ville

Attention : le stationnement en zone bleue est effectif sur l'ensemble de la place du Général de Gaulle. Pour rappel : Le stationnement est gratuit et limité à 1h30 avec apposition du disque bleu européen de stationnement sur le tableau de bord du véhicule.

La Police Municipale procédera à la verbalisation des véhicules commettant une infraction cette règle.





Groupe scolaire Simone Veil - Rentrée scolaire 2022/2023

Effectif total : 405 élèves

Ecole maternelle :

Petite section	Moyenne section	Grande section
52 élèves	38 élèves	55 élèves



Ecole élémentaire :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis
52 élèves	54 élèves	42 élèves	58 élèves	42 élèves	12 élèves

Bienvenue !

A la rentrée de septembre, de nouveaux enseignants ont fait leur arrivée à l'école :

- Madame Nathalie Sergent (PS-MS), Madame Luce Menville (GS), Madame Isabelle Vasseur et Madame Eve-Marine Dessert (Ulis).

Ainsi que de nouveaux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) :

- Madame Laurie Jumel et Monsieur David Marc.

Le service de cantine accueille :

- Madame Magali Masquelier et Madame Marie-Laure Chansaud pour la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments communaux.

- Madame Naoelle Bellil complète l'équipe d'encadrement des enfants durant la pause méridienne.

La gare routière - Collège Louise Michel

Après plus de 2 mois de travaux, la gare routière a été finalisée pour la rentrée 2022/2023 de nos collégiens.

Ce projet s'est réalisé grâce à la participation des communes de Faremoutiers, Pommeuse, Guérard, La Celle-sur-Morin et la communauté d'agglomération Coulommiers pays de Brie.



Bilan financier

Montant total HT de l'opération = 789 470,19 €

Subventions d'Ile-de-France mobilités = 441 621 €

Part communale = 143 550,40 €

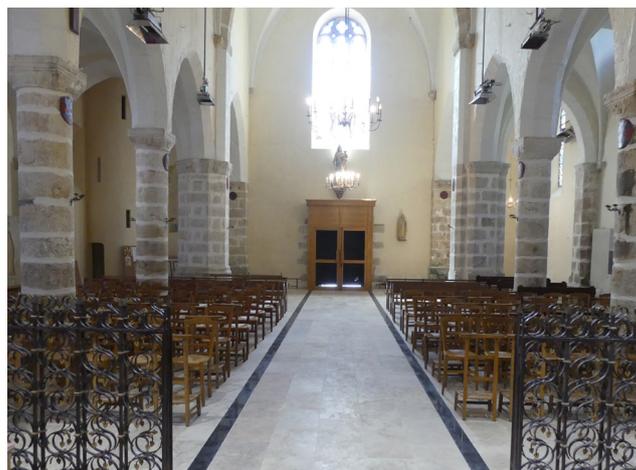
Le reste étant dû par les communes de Pommeuse, Guérard, La Celle-sur-Morin et la communauté d'agglomération Coulommiers pays de Brie.



Réouverture de l'église après travaux



Janvier 2022



Juin 2022

Après 6 mois de travaux de remise en peinture et un dépoussiérage, l'église Saint-Sulpice a officiellement réouvert ses portes au public en juillet 2022.



Juin 2022

Réfection / création de trottoirs
avenue Victor Massoul, impasse du Muguet et rue de la Forêt.



Août 2022

Création d'un pumptrack
Parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés.

 **L'accès est strictement interdit aux véhicules à moteur électrique et thermique.**



Août 2022

Marquage au sol des parkings : place du Général de Gaulle (zone bleue), rue du 27 août (à côté des containers) et place des Fêtes.



Le bien-vivre ensemble commence par la qualité de l'environnement quotidien des habitants. Le fleurissement de la commune est l'une des préoccupations de l'équipe municipale. Il a pour but d'embellir et d'égayer la commune, de créer un paysage agréable et fleuri.

Concours des maisons fleuries : Cette année avec la cérémonie de remise des récompenses, une petite formation vous sera proposée pour vous aider dans vos jardins.

Nouveautés

Création de nouveaux massifs : 3 massifs ronds rue de la Source et 6 massifs rectangulaires rue du Cimetière de manière à ce que les fleurs soient en pleine terre, ce qui permet d'économiser de l'eau.

Afin de remplacer les bacs en béton, des jardinières en pierre de pays ont été réalisées place des Fêtes.





Les délais d'instruction d'une demande d'autorisation

Type d'autorisation d'urbanisme	Délais d'instruction	Délais d'instruction si périmètre Bâtiments de France
Déclaration préalable (DP)	1 mois	2 mois
Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	1 mois	2 mois
Permis de construire maison individuelle (PCMI)	2 mois	3 mois
Permis de démolir (PD)	2 mois	3 mois
Certificat d'urbanisme opérationnels (CUb)	2 mois	3 mois
Permis de construire (PC)	3 mois	4 mois
Permis d'aménager (PA)	3 mois	4 mois
Autorisations de travaux sur les établissements recevant du public (ATERP)	4 mois	5 mois

Les dossiers incomplets

Le dossier est dit incomplet s'il manque des pièces. Avant la fin du 1er mois d'instruction, un courrier recommandé est adressé au demandeur : il dispose de 3 mois pour compléter son dossier. Le délai d'instruction commencera à courir dès le dépôt en mairie de l'ensemble des pièces manquantes par le demandeur.

Si le demandeur ne dépose pas en mairie les pièces attendues dans les 3 mois après réception du courrier, le dossier sera considéré comme définitivement incomplet et automatiquement rejeté. Il faudra alors déposer une nouvelle demande.

Dans le cadre d'un certificat d'urbanisme, la demande de pièces complémentaires ne modifie pas le délai d'instruction.

La majoration du délai de base d'instruction

Parfois, la situation ou la spécificité des projets nécessite la consultation d'organismes extérieurs pour avis (par exemple des projets situés à proximité des monuments historiques). Afin de laisser le temps aux organismes consultés de donner leur réponse, le délai d'instruction est majoré. Cela varie généralement entre 1 et 2 mois. Le service instructeur informe le demandeur par courrier recommandé (avant la fin du 1er mois d'instruction) de la majoration de délai qui est appliquée.

Un même courrier peut cumuler une majoration de délai et une demande de pièces complémentaires. Mais c'est le délai d'instruction majoré qui commence à courir à compter de la réception en mairie des pièces complémentaires.

Les consultations d'organismes extérieurs ne modifient pas le délai d'instruction dans le cadre d'un certificat d'urbanisme.

Que se passe-t-il si la mairie ne répond pas avant la fin du délai d'instruction ?

Lorsque le dossier est complet, la mairie a l'obligation de notifier une réponse à la demande d'autorisation avant la fin du délai d'instruction. Conformément à la loi, si elle garde le silence, c'est que la demande d'autorisation est acceptée (autorisation tacite).

Le demandeur est donc en droit de commencer ses travaux. Sur simple demande du bénéficiaire, la mairie peut lui délivrer un certificat constatant que la demande d'autorisation est tacite.

Dans certains cas particuliers (refus de l'Architecte des Bâtiments de France), le silence de la mairie vaut rejet de l'autorisation. Cette particularité est spécifiée au demandeur par courrier lors de l'instruction.



C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Monsieur Gilbert Hubler, ancien président de l'association ASL entre 1988 et 2019.

Gilbert a présidé cette association depuis 31 ans avant de partir pour un repos bien mérité en 2019, laissant les clefs aux mains d'Olivier Chadeaux, non pas sans avoir toujours un regard pour celle-ci. Il aimait plus que tout cette association et son investissement était total.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Association Sports et Loisirs

Nous remercions vivement Monsieur Olivier Chadeaux pour ces années en tant que président de l'association.

Désormais, Monsieur Tony Plaisance en qualité de président et Monsieur Stéphane Duval, vice-président reprendront la gestion de l'ASL.

Pour la saison 2022/2023, l'activité Judo va connaître une modification. En attendant l'arrivée d'un nouveau professeur et pour éviter que l'activité de Judo ne disparaisse, l'association ASL a créé un partenariat avec le club de Mouroux. Pour se faire, l'activité sera dispensée au dojo de Faremoutiers pour la catégorie enfant, tandis que les adolescents et les adultes verront les cours se tenir à Mouroux. Vous pouvez prendre contact avec le club de Judo de Mouroux pour toute inscription.

Nous vous rappelons que cette situation est provisoire pour cette année et nous espérons vivement l'arrivée d'un nouveau professeur au sein de l'ASL pour accueillir toutes les catégories d'âge au dojo de Faremoutiers.



Des nouvelles activités dans nos associations

Association Régal'Art

- Atelier de théâtre enfants - ados

Cours le mercredi après-midi à la salle socioculturelle

Renseignements : 06 17 25 59 01

Association ASL

- Football en salle

Tous les lundis de 19h30 à 22h au gymnase de Faremoutiers

Pas d'âge requis

Contact : Monsieur Plaisance

tonyplaisance86@gmail.com

- Cours de chant

Tous les lundis et mercredis soirs à la maison des associations

Dates à retenir

- **VENDREDI 02 DÉCEMBRE**

Collecte don de sang

- **SAMEDI 17 DÉCEMBRE**

Concert Led Zeppelin
par Jimi Drouillard & Friends

- **VENDREDI 10 FÉVRIER 2023**

Collecte don de sang

- **VENDREDI 28 AVRIL 2023**

Collecte don de sang

- **VENDREDI 07 JUILLET 2023**

Collecte don de sang

- **VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023**

Collecte don de sang

- **VENDREDI 01 DÉCEMBRE 2023**

Collecte don de sang

Bénévoles don de sang

Si vous êtes intéressé pour aider bénévolement à l'accueil des donneurs lors des collectes de sang (tous les 2 mois de 15h à 20h30) merci de prendre contact avec Madame Deplanque-Boulleret au 06 62 21 95 79 ou associations@faremoutiers.fr



Les activités estivales

Comme chaque été, la municipalité a organisé diverses activités pour les Faremontais.

Tickets à prix solidaires : Balooparc – Cinéma Gaumont – Piscine de Coulommiers – Sortie mer le 2 juillet à Etrepat – Uzine de Coulommiers.

Les tickets non vendus seront mis à disposition pour les vacances d'Automne et de Noël.

NOUVEAU - Cours d'informatique

Cours d'informatique pour tous

Niveau débutant à la salle communale.

Le 1er cours a eu lieu le 13 juin 2022 suivi d'autres cours les 4 et 18 juillet et le 1er août.

Selon le nombre d'inscrits, les cours seront maintenus jusque décembre.

Le CCAS à votre écoute

- Conseils
- Aides financières sous conditions de ressources
- Portage de repas
- Dossier d'aide à la personne
- Dossiers administratifs (RSA, retraite, MDPH...)

Information : Un de vos proches souffre de troubles et/ou est atteint d'handicap psychique, l'U.N.A.F.A.M 77 peut vous aider : ecoute-famille@unafam.org - 01 42 63 03 03 - 01 64 39 47 75 - 07 68 48 03 75.

Les activités séniors

Ces activités sportives sont accessibles à tous les séniors. Inscriptions en mairie auprès du CCAS au 01 64 04 23 00.

N'hésitez pas à faire une séance TEST.

- Mini-randonnées : les mardis à 9h30
Rendez-vous place des Fêtes

- Gym douce : les vendredis à 14h
Rendez-vous salle judo

Des petits goûters entre participants sont organisés chaque trimestre.



Les colis de fin d'année

Si vous avez 70 ans et plus, faites-vous connaître en mairie au 01 64 04 20 04 avant le 1er octobre de chaque année.

Date à retenir

- **SAMEDI 15 OCTOBRE**
Journée propre

L'association Open Fare

NOUVEAU - Visites à domicile - Séniors ou malades

L'association Open Fare propose des rencontres à domicile attractives, afin de recréer du lien social, pour les séniors les plus isolés, les malades ne pouvant se déplacer, ou celles et ceux qui le demanderaient dans le but d'échanger et de passer un moment convivial.



Journée propre

Avec les bénévoles de l'association, une journée propre est prévue sur la commune le samedi 15 octobre de 9h45 à 12h30 (rendez-vous devant la mairie).

Si l'environnement de votre commune vous intéresse, vous serez les bienvenus avec vos enfants pour 1 heure ou plus.

Pensez à vous munir d'une paire de gants et d'un gilet jaune. A très vite.

Rappels

L'aide au déplacement

- Mairie :

Transport à la demande (TAD), déplacements sur la commune. Sur rendez-vous les mardis de 13h à 16h et les jeudis de 8h à 12h.

1 € le service, merci de préparer l'appoint.

Renseignements et prise de rendez-vous en mairie auprès du CCAS : Mme Gillet 01 64 04 23 00.

- Association Entraide et Déplacements :

Transports personnalisés, renseignements au 01 64 20 11 19.

L'espace solidaire

Distribution de colis alimentaires, un mardi sur deux sur rendez-vous (de 14h à 15h30) à la salle communale, sous conditions de ressources. Ce dispositif est rendu possible grâce aux deux collectes alimentaires (via la Banque Alimentaire de novembre et mai) et au partenariat avec Intermarché de Faremoutiers.

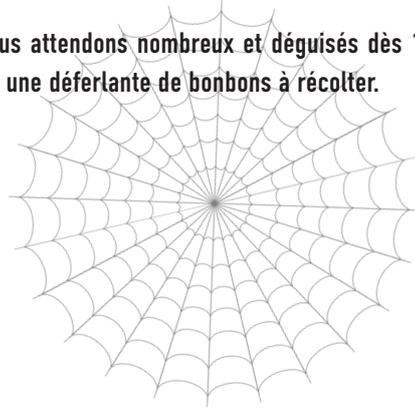
Si vous rencontrez des difficultés financières, veuillez prendre contact avec le CCAS au 01 64 04 23 00.



SOIRÉE HALLOWEEN, SALLE SOCIOCULTURELLE

A l'occasion de la fête des monstres et des sorcières, la commune organise une super début de soirée. De nombreux jeux et animations vous seront proposés par l'équipe du Comité des fêtes de Faremoutiers.

Petits et grands, nous vous attendons nombreux et déguisés dès 18h30 à la salle socioculturelle pour une déferlante de bonbons à récolter.



NOËL À FAREMOUTIERS

C'est Noël à Faremoutiers !

Le Père-Noël viendra à la rencontre des enfants les 3 et 4 décembre.
Au programme : jeux et animations pour les petits et les grands.

C'est parti pour la tombola de Noël !

Rendez-vous chez les commerçants participants de la commune et tentez de gagner avec ou sans minimum d'achat l'un des nombreux lots proposés (liste à venir). Le tirage de la tombola aura lieu le jeudi 22 décembre, en salle des mariages à la mairie.

Concours des maisons décorées de Noël

Pensez à décorer votre maison ou votre jardin pour les fêtes de fin d'année, la municipalité organise un concours et récompense les maisons les plus joliment décorées (modalités d'inscription à venir). La remise des récompenses aura lieu le jeudi 22 décembre en salle des mariages à la mairie.

Date à retenir

- **VENDREDI 28 OCTOBRE**
Soirée Halloween
- **DU 21 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE**
Tombola de Noël
- **DU 3 AU 4 DÉCEMBRE**
Faremoutiers fête Noël
- **JEUDI 22 DÉCEMBRE**
Remise des récompenses du concours
Tirage de la tombola



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

- 9 heures 30 : Messe dite à la mémoire des victimes de guerre
- 10 heures 30 : Rassemblement devant de la mairie puis formation du cortège
- 10 heures 45 : Cérémonie au monument aux Morts puis au cimetière
- 11 heures 30 : Réception en mairie
Remise des médailles du travail
Vin d'honneur

Les 100 ans du monument aux Morts



La commune de Faremoutiers a voulu mettre en avant le centenaire de la construction de son monument aux Morts le samedi 23 avril. Sept porte-drapeaux étaient présents de Faremoutiers, Pommeuse et Angres (Pas-de-Calais). Plusieurs élus, dont le sénateur Pierre Cuypers, étaient présents aux côtés de Monsieur le Maire à l'occasion de cette cérémonie.

Les anciens combattants, les pompiers, la gendarmerie, des représentants des communes de Pommeuse et Angres, l'association des Officiers de Réserve de Coulommiers et de ses environs, des enseignants de l'école élémentaire ainsi que des enfants de CE2, CM1 et CM2, ont accompagné les élus et ont chanté la Marseillaise.

Un nombreux public avait répondu présent également. La troupe des Grogards de la Marne était présente avec la musique de la Garde Impériale, Sept cavaliers Hussards et un attelage, tous costumés en 1er Empire, ont complété le dispositif en célébrant le bicentenaire de la disparition de Napoléon 1er.

Le cortège s'est ensuite élancé dans les rues de la commune afin que chacun puisse admirer les participants dans leur costume sous la musique cadencée de la Garde Impériale et des cornemuses de la ville de Angres. La Police Municipale, aidée des nombreux bénévoles, a pu sécuriser ce défilé ainsi que les activités de l'après-midi. Les services techniques et administratifs de la ville ont été félicités pour leur présence et leur implication lors de cette journée.

De nombreuses activités étaient proposées l'après-midi sur le terrain des sports de la commune, dont la reconstitution d'un bivouac napoléonien, ainsi que deux expositions sur le monument aux Morts et sur l'œuvre de Paul Niclausse (exposition d'Isabelle Aubertin), sculpteur de renom qui a vécu de nombreuses années au Bisset de Saint-Augustin. Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 avaient réalisé pour l'occasion des productions sur le thème « dessine-moi ton monument aux soldats ». Une journée chargée d'histoire...



Projets de la commune

- Rachat d'une partie du terrain de l'ancien Intermarché afin de créer un parking (rue Robert Martin)



- Réaménagement du Café de Paris

- Travaux impasse du Bray : création de trottoirs PMR et renforcement de la voirie (dernier trimestre 2022)

L'agrandissement du collège Louise Michel

Les travaux d'agrandissement du collège et de la cour débiteront entre décembre 2022 et janvier 2023 et devraient être finalisés pour la rentrée de septembre 2023/2024.

Ce projet est porté et financé intégralement par le Département de Seine-et-Marne.



NAISSANCES

- BOYLAN Aylin, Maria, Kitty
11/03/2022
- MATHIEU Léo, Alain, Gilles
03/04/2022
- MESLIEN Milyana, Jessica
03/04/2022
- PEREIRA DE SOUSA Julia
07/04/2022
- HADDAG Aksil
17/04/2022
- MENDES Alba
29/04/2022
- ROZA Charlie
19/05/2022
- PONT-RIBEAU Ewen, Maël
14/06/2022
- GAUTTIÉ Côme, Charles
01/07/2022
- PALUSTRAN Alice, Coralie
02/07/2022
- CLOTAIL Kaya, Alissa
03/07/2022
- RIGLET Noam, Jérémy, Naël,
Dominique
05/07/2022
- BRANDICOURT PASQUE Julian, Gabriel
07/07/2022
- GUIOT Margau
20/07/2022
- DIEDHIOU Fatou, Binetou, Rassoul
04/08/2022
- DIAU Eléna, Maëva
09/08/2022
- JOAQUIM Sacha, Antonio, Albert
21/08/2022
- BENCHAREF Lahna, Samia
29/08/2022
- LASFONT Judith, Véronique, Jeanne, Marie
31/08/2022
- LASFONT Lily, Alexandra, Nicole, Renate
31/08/2022

MARIAGES

- FITOUSSI Julie, Sarah
GAURIOT Maxime, Pierre, Yves
10/03/2022
- STEFFEN Elodie, Caroline
SOARES Johan
02/04/2022
- CLOUET Virginie, Mireille,
Jeannine
DEBRABANDER Nicolas
15/04/2022
- PATOU Adeline, Colette,
Denise
VION Patrice, Claude, Jean-
Jacques
04/06/2022
- PETIT Pascale
CHAPELAIN Gaëtan, Gérard,
Roger
04/06/2022
- CAMARA Alexandra
PRÉVOST Sébastien, Georges,
Bernard
11/06/2022
- LEMAINÉ Line, Marie
PELÉ Kevin, Pascal, Philippe
18/06/2022
- RICHARD Chantal, Yvonne,
Laurence
VAN-PRAET Sylvère, Roger
25/06/2022
- LE FUR Ophélie
DORVILIER Davidson
25/06/2022

DÉCÈS

- LECLERC Franck, Georges
05/03/2022
- GESLIN Georges, Marcel
18/03/2022
- GILLET Jackie, Raymond
08/04/2022
- AGRON Guy, Claude, Albert
15/05/2022
- SALMON Michel, Albert
24/05/2022
- MARGALLÉ veuve LALLIÉ Gisèle,
Marie, Louise
25/05/2022
- LEDOUX épouse LE FLOCH
Annie, Victoire, Marie-Louise
02/07/2022
- DE SOUSA Arthur, Paulo
22/07/2022
- DE JESUS VIEIRA Alzira
28/08/2022

FAREMOUTIERS

MAGAZINE MUNICIPAL

OCTOBRE 2022 | N°21

Mairie de Faremoutiers • Avenue Victor Massoul • 77515 Faremoutiers • Tél. 01 64 04 20 04

www.faremoutiers.org

 Nicolas Caux